



Interpellation - 21_INT_154 - Taraneh Aminian au nom EP - Pour une formulation plus inclusive des diplômes

Texte déposé :

Entre les futures toilettes destinées aux personnes transgenres ou non binaires et la remise d'un récent diplôme non-genré, l'EPFL va dans le sens du changement de société qui s'opère.

C'est en effet après un long parcours qu'une personne a obtenu de cette institution un diplôme non-genré, c'est-à-dire dont la formulation ne mentionne pas un genre ou l'autre. « Madame-Monsieur, sont par exemple remplacés par la personne ».

Cette initiative est d'autant plus remarquable qu'elle répond à un changement sociétal et concerne des personnes non binaires qui se sont senties discriminées et qui ont abandonné leurs études en cours de route pour cette raison. Les demandes y sont jusqu'à présent traitées individuellement, mais une réflexion est en cours afin de proposer une formulation plus inclusive pour les diplômes.

Alors que les personnes concernées ne savent pas forcément vers qui se tourner, il faut comprendre que ce type de démarche, très solitaire, relève encore de la croisade. Une formulation non-genrée incluant tout le monde pourrait être une solution.

Dès lors, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes :

- Le Conseil d'État a-t-il fait un état des lieux des demandes de formulation plus inclusive pour les diplômes dans l'enseignement obligatoire, post-obligatoire et supérieur?
- Combien de demandes de formulation plus inclusive des diplômes lui sont-ils parvenus ?
- Quel protocole a-t-il mis en œuvre pour traiter ces demandes ?

- Quels sont les projets que le Conseil d'État a entrepris concernant une formulation plus inclusive des diplômes dans les établissements de l'enseignement obligatoire, post-obligatoire et supérieur?
- Le Conseil d'État envisagerait-il de ne formuler les diplômes que de manière non-genrée ?

Conclusion : Souhaite développer

Cosignatures :